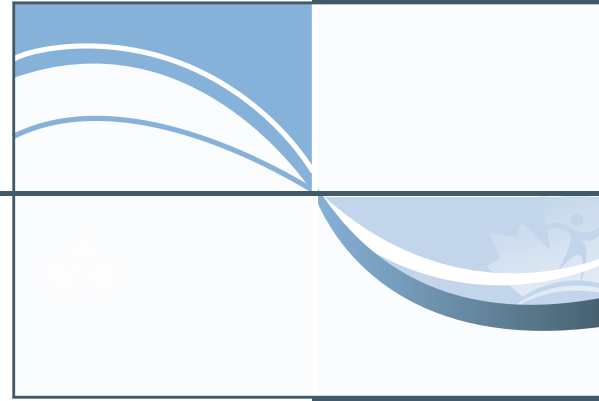


Office of
Public
Health
Practice

Bureau de
la pratique
en santé
publique



Public Health
Agency of Canada

Agence de santé
publique du Canada

Canada



Bursaries and Scholarships Program

The Public Health Agency of Canada (PHAC) will provide incentives to expand learning opportunities in academic and practice-based settings, through the Public Health Scholarship and Fellowship Grant Program. The following programs are beginning in 2006/2007.

Awards for graduate training at Canadian institutions

Awards jointly funded by PHAC and the Institute of Population and Public Health (IPPH), Canadian Institutes of Health Research, are available at three levels: professional master's, doctoral, and post-doctoral. PHAC and IPPH are seeking additional funding partners for this program.

Master's students currently enrolled, or planning to enroll, in a Canadian university with a public health professional master's program are strongly encouraged to apply. A professional public health master's program is a non-thesis program with a significant practicum component. Individuals wishing to apply for a grant must do so through a qualifying program at a recognized university in Canada. Universities wishing to apply for grant vouchers for their students may find full details in the announcements that are posted annually on the CIHR website (<http://www.cihr-irsc.gc.ca>).

Doctoral awards to strengthen public health research capacity are also available to support the next generation of public health researchers, and to stimulate research into public health policy and practice in Canada.

Public Health Research Chairs

Funds are available through another joint PHAC-CHIR-IPPH program for the development of stronger links between academic programs in public health and local public health offices. One function of the chairs will be to strengthen practice-based learning in local public health offices and continuing education.

Innovative products and tools for public health workforce development

Funds are available for the development and demonstration of new tools, products or programs for public health recruitment, training, practice-based learning, continuing education or other priority areas of workforce development. Announcements will be made as priorities are developed.

Community Medicine Fellowships

PHAC will provide funds to support a limited number of additional post-graduate specialty residency positions in Community Medicine. Applicants must be accepted into a Canadian program accredited by the Royal College of Physicians and Surgeons of Canada.

For more information:

Call 1-877-430-9995 or visit us at: www.phac.gc.ca/publichealthpractice



Programme de bourses

L'Agence de santé publique du Canada fournira des incitatifs afin d'augmenter les occasions d'apprentissage dans les universités et dans la pratique par l'entremise du Programme de bourses d'études et de bourses de recherche en santé publique. Les programmes suivants débiteront en 2006/2007.

Prix de formation des diplômés dans des institutions canadiennes

Les prix, financés par l'Agence de santé publique du Canada, l'Institut de la santé publique et des populations et les Instituts canadiens pour la recherche sur la santé, sont offerts à trois différents groupes : les professionnels à la maîtrise, au doctorat et au post-doctorat. L'Agence et l'Institut sont à la recherche d'autres partenaires pour financer ce programme.

Les étudiants, inscrits actuellement à la maîtrise ou qui planifient de le faire à une université canadienne sont fortement encouragés à effectuer une demande pour ce prix. Un programme à la maîtrise pour les professionnels de la santé publique consiste habituellement en un programme sans thèse accompagné de stages pratiques importants. Les personnes intéressées à effectuer une demande de bourse doivent le faire dans le cadre d'un programme admissible à une université reconnue au Canada. Les universités qui désirent obtenir des subventions pour leurs étudiants trouveront tous les détails du programme au site de l'Institut de recherche en santé du Canada <http://www.cihr-irsc.gc.ca>

Des prix pour les doctorats afin de renforcer les capacités de recherche en santé publique sont aussi offerts, pour soutenir la prochaine génération de chercheurs en santé publique et pour stimuler la recherche sur les politiques et la pratique en santé publique au Canada.

Chaires de recherche en santé publique

D'autres programmes conjoints entre l'Agence de santé publique du Canada, les Chaires de recherche du Canada et l'Institut de la santé publique et des populations offrent du financement pour soutenir la création de liens entre les programmes universités en santé publique et les bureaux locaux de santé publique. Les titulaires des chaires devront, entre autres, renforcer la formation fondée sur la pratique dans des bureaux de santé publique et la formation continue.

Produits et outils innovateurs pour la formation du personnel en santé publique

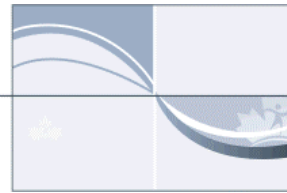
Il y a aussi du financement offert pour l'élaboration et la démonstration de nouveaux outils, produits ou programmes pour le recrutement, la formation, l'apprentissage fondé sur la pratique, la formation continue ou les autres domaines prioritaires pour l'amélioration du personnel en santé publique. Nous annoncerons les prochains domaines prioritaires au fur et à mesure que nous les élaborerons.

Bourse de recherche en médecine des collectivités

L'Agence de santé publique du Canada financera un nombre limité de postes de résidents pour des diplômés en études supérieures spécialisées en médecine des collectivités. Les demandeurs doivent avoir été acceptés à un programme reconnu par le Collège royal des médecins et des chirurgiens du Canada.

Pour de plus amples renseignements :

Téléphonez au **1-877- 430-9995** ou consultez notre site :
www.aspc.gc.ca/pratiqueensantepublique



Canadian Field Epidemiology Program (CFEP)

The CFEP was established in 1975 as the Field Epidemiology Training Program (FETP) within Health Canada's former Laboratory Centre for Disease Control. It was formed at the request of provinces and territories to provide specialized training for health professionals in the practice of applied epidemiology.

The CFEP's objective is to strengthen public health practice in Canada through a two-year training program for public health professionals which will foster excellence in the practice of applied epidemiology. The most visible aspect of the CFEP comes from its support of field investigations for the control of diseases of local, national, or international concern.

The program is based on acquiring practical public health experience in outbreak investigations, disease surveillance, epidemiologic methods, report writing and oral presentations. Field Epidemiologists (Field Epis) work in a variety of settings across the country, as part of the Public Health Agency of Canada's (PHAC) extensive professional network.

The CFEP is a member of the Training Programs in Epidemiology and Public Health Interventions Network (TEPHINET), which is an international network of over 30 field-based training programs in applied epidemiology and public health practice. CFEP also collaborates with the World Health Organization's Global Outbreak and Response Network (GOARN).

Field epidemiology

Field epidemiology means dealing with unexpected, sometimes urgent health problems that demand immediate solutions. Field Epis study diseases in the location where they occur and use methods that are designed to answer specific epidemiologic questions, as well as plan, implement and/or evaluate public health interventions. Field investigations are team efforts involving epidemiologists, scientists and other health professionals from the PHAC, the provinces, territories and other agencies. The task of a Field Epi is not complete until results of an investigation or study have been clearly communicated in a timely manner to those who need to know the information, nor is it complete until an intervention has occurred to improve the health of the people.

Graduates of the CFEP

Graduates of the program are now practising as medical officers of health; as consultants with local, provincial, territorial or federal departments of health; and as consultants for private companies. CFEP graduates have also gone on to practise in international medical posts and in academic settings.

Applying to the program

A call for applications is posted at www.cfep.ca in September annually, for the class beginning the following September. The CFEP website directs applicants to the Public Service Commission (PSC) website (www.jobs.ca), where links to the job applications are available. All applications must be submitted directly to the PSC by September 30. The PSC handles the application process, and the CFEP does not accept any applications directly.

Applicants should apply to one of two categories:

Physicians must have a degree from a recognized school of medicine and a licence to practise medicine in a province or territory of Canada. **All other applicants** must have completed all course-work leading to a post-graduate (Master's level) degree in epidemiology or public health. Successful candidates tend to have Canadian public health work experience.

For more information: cfep@phac-aspc.gc.ca www.cfep.ca

For more information:

Call 1-877-430-9995 or visit us at: www.phac.gc.ca/publichealthpractice



Programme canadien d'épidémiologie de terrain (PCET)

Le PCET a été établi en 1975 dans le cadre du Programme de formation en épidémiologie d'intervention (PFEI) de l'ancien Laboratoire de lutte contre la maladie de Santé Canada. Il a été créé à la demande des provinces et territoires pour offrir une formation spécialisée aux professionnels de la santé dans le domaine de la pratique de l'épidémiologie appliquée.

L'objectif du PCET est de renforcer la pratique de la santé publique au Canada grâce à un programme de formation d'une durée de deux ans destiné aux professionnels de la santé publique qui va favoriser l'excellence dans la pratique de l'épidémiologie appliquée. L'aspect le plus visible du PCET vient de son soutien des enquêtes sur le terrain visant le contrôle de maladies d'intérêt local, national ou international.

Le programme est fondé sur l'acquisition d'expérience pratique en santé publique en matière d'enquêtes menées sur des éclosions, de surveillance de maladies, de méthodes épidémiologiques, de rédaction de rapports et de présentations orales. Les épidémiologistes de terrain travaillent dans une variété de milieux dans l'ensemble du pays, au sein du vaste réseau professionnel de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC).

Le PCET est un membre du Réseau des programmes de formation en épidémiologie et aux interventions en santé publique (TEPHINET), qui est un réseau international de plus de 30 programmes de formation sur le terrain en épidémiologie appliquée et en pratique de la santé publique. Le PCET collabore également avec le Réseau mondial d'alerte et d'action en cas d'épidémie de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Épidémiologie de terrain

L'épidémiologie de terrain demande de s'occuper de problèmes sanitaires inattendus, parfois même urgents, qui nécessitent des solutions immédiates. Les épidémiologistes de terrain étudient les maladies à l'endroit où elles se produisent et emploient des méthodes conçues de manière à répondre à des questions épidémiologiques précises; ils planifient aussi, mettent en oeuvre et évaluent les interventions faites en santé publique. Les enquêtes sur le terrain sont des efforts d'équipe qui demandent la participation d'épidémiologistes, de scientifiques et d'autres professionnels de la santé de l'ASPC, des provinces, des territoires et d'autres organismes. La tâche d'un épidémiologiste de terrain n'est pas terminée tant que les résultats d'une enquête ou d'une étude n'ont pas été clairement transmis de façon claire et en temps utile à ceux qui doivent connaître l'information, ni tant qu'une intervention n'ait été faite pour améliorer la santé des gens.

Diplômés du PCET

Des diplômés du programme exercent maintenant des fonctions de médecins hygiénistes, de consultants auprès des ministères de la Santé locaux, provinciaux, territoriaux ou fédéraux et à titre de consultants pour le compte de compagnies privées. Des diplômés du PCET occupent aussi des postes médicaux internationaux et exercent dans des milieux universitaires.

Inscription au programme

Une demande d'inscription est affichée chaque année en septembre dans le site www.cfep.ca, pour la classe commençant au mois de septembre suivant. Le site Web du PCET oriente les candidats vers le site Web de la Commission de la fonction publique (CFP) (www.jobs.ca), où se trouvent des liens avec les demandes d'emploi. Toutes les demandes d'inscription doivent être présentées directement à la CFP avant le 30 septembre. La CFP

se charge du processus d'inscription et le PCET n'accepte aucune demande d'inscription qui lui est présentée directement.

Les candidats doivent s'inscrire dans l'une des deux catégories suivantes :

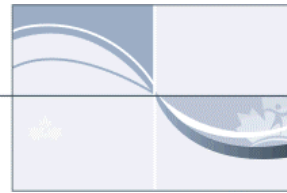
Les **médecins** doivent être diplômés d'une école de médecine reconnue et détenir une licence permettant d'exercer la médecine dans une province ou un territoire du Canada.

Tous les autres candidats doivent avoir réussi tous les travaux de cours menant à un diplôme d'études supérieures (niveau de maîtrise) en épidémiologie ou en santé publique. Les candidats reçus ont souvent de l'expérience de travail canadienne en santé publique.

Pour de plus amples renseignements :

Appelez au **1-877-430-9995** ou venez nous rendre visite à l'adresse suivante :

www.aspc.gc.ca/pratiqueensantepublique



The Canadian Integrated Public Health Surveillance (CIPHS) and Surveillance Standards Development Programs

Health surveillance is the ongoing, systematic use of routinely collected health data to guide public health action in a timely fashion. Health surveillance tracks and forecasts the occurrence of health events or determinants through the ongoing collection of data, as well as through the collation, analysis and interpretation of that data into a product that is disseminated to those who require the information

The CIPHS Program

The Canadian Integrated Public Health Surveillance program (CIPHS) is a strategic alliance of public health and information technology professionals from the Public Health Agency of Canada, Provincial and Territorial Ministries of Health and local health units working together to help design and implement a suite of computer and database tools for use by health professionals to support public health surveillance and case management.

The result of this collaborative approach is integrated business systems, which allow for the capture, integration and forwarding of data as a by-product of front-line workers doing their normal work. Instead of using different standalone systems, public health workers can have an integrated system that operates in an easy to use, consistent manner. They can use the same data for the same cases without having to re-enter it into multiple systems. The applications conform to a single data model and follow national and international standards set for health surveillance data collection and electronic message transmission.

The integrated Public Health Information System (iPHIS)

The major initiative of the CIPHS program is the integrated Public Health Information System. *i*-PHIS is an automated, integrated, client health record and reporting system that supports public health provider interventions, tracking, follow-up, case management, and reporting. *i*-PHIS includes immunization tracking, communicable disease case management, and surveillance components providing secure access to one client record by multiple public health providers and programs and allowing communicable disease surveillance and immunization information to be shared.

Originally developed for use as an application by the British Columbia Centre for Disease Control (BC-CDC), the Public Health Agency of Canada has been working in collaboration with its federal, provincial and territorial partners to redesign and enhance *i*-PHIS. *i*-PHIS adheres to national data standards that facilitate data sharing and can be used as part of an emerging national network of health surveillance. As outlined below, the considerable collaborative effort that public health professionals have invested in *i*-PHIS's design over the years is being leveraged in a major re-development effort now underway.

Benefits to Canadians

Front-line public health workers will be able to more effectively undertake public health action because of improved management of information and increased access to key data. This will have numerous positive results. For example:

- Public health staff can more effectively manage cases by having information for one client available to them and, following appropriate security and privacy protocols, exchange information with other public health professionals;

- Public health managers can gain input for planning and evaluating health services;
- Laboratory workers will benefit from having access to standardized information with important findings from the case investigation. This means that if a laboratory knows that a case may be part of a particular outbreak, the laboratory can do additional work to further identify the responsible organism; and
- Epidemiologists can better track emerging and re-emerging diseases and identify and manage threats to health (e.g. outbreaks and other biologic threats).

How the CIPHS initiative fit in with other health surveillance initiatives

In April 2004, Health Canada provided funding (\$100M) to Canada Health Infoway (Infoway) to develop and implement for the provinces and territories, an integrated application for public health surveillance and case management. This initiative will be leveraging experience from iPHIS through the development of a solution based on a combination of custom off the shelf (COTS) products, the leveraging of existing Public Health Agency of Canada applications (referred to as "government off the shelf", or GOTS - in particular the Canadian Network for Public Health Intelligence (CNPHI) CIOSC messaging application), and custom development. The solution will be an integrated suite of applications for public health communicable disease case management, immunization, outbreak management and alerting. The CIPHS program is assisting Infoway in the requirements gathering process and is providing input based on its experience with public health surveillance, case management and alerting systems development.

For more information:

Call 1-877-430-9995 or visit us at: www.phac.gc.ca/publichealthpractice



Les programmes de Surveillance canadienne intégrée de la santé publique (SCISP) et d'Élaboration de normes de surveillance

La surveillance de la santé est l'utilisation continue et systématique des données sur la santé collectées de façon courante visant à guider les mesures actives en santé publique en temps opportun. La surveillance de la santé sert à suivre et à prévoir la survenue des événements liés à la santé ou les déterminants de la santé au moyen de la collecte continue des données, ainsi que de l'exploitation statistique, de l'analyse et de l'interprétation de ces données sous forme d'un produit qui est diffusé à ceux qui ont besoin de l'information.

Le Programme de SCISP

Le programme de Surveillance canadienne intégrée de la santé publique (SCISP) est une alliance stratégique de professionnels de la santé publique et de la technologie de l'information de l'Agence de santé publique du Canada, de ministères de la Santé provinciaux et territoriaux et de bureaux de santé publique locaux travaillant ensemble à la conception et à la mise en œuvre d'une suite d'outils informatiques et d'utilitaires de base de données destinées à être utilisées par les professionnels de la santé pour soutenir la surveillance de la santé publique et la gestion des cas.

Les résultats de cette approche de collaboration sont des systèmes opérationnels intégrés qui permettent de saisir, d'intégrer et de transmettre des données sous forme de produit dérivé provenant des travailleurs de première ligne qui effectuent leur travail normal. Au lieu de se servir de différents systèmes autonomes, les travailleurs de la santé publique peuvent disposer d'un système intégré facile d'emploi et fonctionnant de façon uniforme. Ils peuvent utiliser les mêmes données pour les mêmes cas sans devoir les saisir de nouveau dans plusieurs systèmes. Les applications se conforment à un modèle de données unique et suivent les normes nationales et internationales établies pour la collecte des données de surveillance de la santé et la transmission des messages électroniques.

Le système intégré d'information en santé publique (SISPi)

La principale initiative du programme de SCISP est le Système intégré d'information en santé publique. Le SISPi est un système informatisé et intégré de dossiers de santé de clients et de production de rapports qui soutient les interventions des prestataires de la santé publique, le retraçage, le suivi, la gestion de cas et l'établissement de rapports. Le SISPi inclut des composantes de retraçage de l'immunisation, de gestion de cas de maladie transmissible et de surveillance, fournissant un accès protégé à un dossier de client par plusieurs prestataires et programmes de santé publique, et permettant de partager de l'information sur la surveillance des maladies transmissibles et l'immunisation.

L'Agence de santé publique du Canada, qui a, à l'origine, mis au point le SISPi comme outil d'application pour le *British Columbia Center for Disease Control* (BC-CDC), s'est associée à ses partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux afin d'en reprendre la conception et de l'améliorer. Le SISPi respecte des normes nationales en matière de données qui facilitent le partage des données et il peut être utilisé dans le cadre d'un nouveau réseau national de surveillance de la santé. Tel que précisé ci-dessous, l'effort considérable de collaboration que les professionnels de la santé publique ont investi dans la conception du SISPi au fil des ans est mis à profit dans l'effort majeur de nouvelle conception qui est maintenant en cours.

Avantages pour les Canadiens

Les travailleurs de première ligne de la santé publique pourront prendre des mesures en santé publique plus efficacement grâce à la gestion améliorée de l'information et à l'accès

accru à des données clés. Cela aura de nombreuses conséquences positives. Par exemple :

- Le personnel de la santé publique peut gérer plus efficacement les cas en ayant à leur disposition de l'information pour un client et en suivant des protocoles de sécurité et de protection des renseignements personnels qui conviennent, il peut échanger de l'information avec d'autres professionnels de la santé publique
- Les gestionnaires de la santé publique peuvent gagner à obtenir l'apport pour la planification et l'évaluation des services de santé
- Les travailleurs de laboratoire profiteront d'un accès à de l'information normalisée comportant des résultats importants provenant d'enquêtes de cas. Cela signifie que si un laboratoire sait qu'un cas pourrait faire partie d'une éclosion particulière, il peut effectuer des travaux additionnels afin d'identifier de façon plus précise l'organisme en cause et
- Les épidémiologistes peuvent mieux suivre des maladies émergentes et la réapparition de maladies émergentes, en plus d'identifier et de gérer les menaces pour la santé (ex. éclosions et autres menaces biologiques)

Comment l'initiative du SCISP cadre-t-elle avec les autres initiatives de surveillance de la santé

En avril 2004, Santé Canada a fourni du financement (100M\$) à l'Inforoute Santé du Canada (Inforoute) afin d'élaborer et de mettre en œuvre pour les provinces et territoires, une application intégrée destinée à la surveillance de la santé publique et à la gestion de cas. Cette initiative va rehausser l'expérience du SISPI par la mise au point d'une solution fondée sur une combinaison de logiciels disponibles sur le marché (LDSM), l'amélioration d'applications existantes de L'Agence de santé publique du Canada (appelées « logiciels produits par le gouvernement » ou LPG - en particulier l'application de messagerie du CCRSE, le Réseau canadien d'information sur la santé publique (RCISP) et la mise au point personnalisée. La solution sera une suite intégrée d'applications destinées à la gestion de cas de maladie transmissible en santé publique, à l'immunisation, à la gestion des éclosions et à l'alerte. Le programme du SCISP aide l'Inforoute avec le processus de rassemblement des exigences et fournit un apport fondé sur son expérience en matière de surveillance de la santé publique, de gestion des cas et d'élaboration de systèmes d'alerte.

Pour de plus amples renseignements :

Appelez au **1-877-430-9995** ou venez nous rendre visite à l'adresse suivante :
www.aspc.gc.ca/pratiqueensantepublique



The Information Policy Unit

The timely and adequate sharing of information between public health partners is essential to effectively manage urgent and emergent health events, to conduct the ongoing public health surveillance and action, and to provide for research in both urgent and on-going contexts.

The Information Policy Unit works with local, regional, provincial and federal public health partners in developing practical approaches and tools for effective information sharing between public health stakeholders.

The case for policies for information and data sharing

We support efforts of the Public Health Network in improving the architecture for the efficient sharing of information for public health purposes. The information-sharing initiative now being undertaken at the federal, provincial and territorial levels is the foundation of our work, and will support the implementation of a consistent, efficient and effective approach to information sharing and management practices within The Public Health Agency of Canada (PHAC). This also means that privacy and security risks will continue to be managed to ensure that information is shared according to legislative and policy requirements and expectations.

Benefits for public health professionals, policy makers and Canadians

The strategies, tools and agreements that we are developing will enable public health professionals to make strategic decisions about improving information sharing and management practices, and contribute to the timely, effective management of public health risks and of emergencies such as pandemics.

For more information:

Call 1-877-430-9995 or visit us at: www.phac.gc.ca/publichealthpractice



L'Unité de politique d'information

Il est essentiel que les différents partenaires en santé publique puissent s'échanger des renseignements de manière adéquate et en temps opportun afin qu'on puisse ensuite gérer efficacement les situations d'urgence ou émergentes en santé publique, surveiller la santé publique de manière continue et être aptes à faire les recherches nécessaires tant dans des contextes urgents qu'à long terme.

L'Unité de politique d'information travaille avec des partenaires locaux, régionaux, provinciaux et fédéraux à élaborer des démarches et des outils pratiques pour l'échange efficace de renseignements entre les différents groupes d'intérêts en santé publique.

Les politiques sur le partage de renseignements et de données

Nous soutenons le Réseau de santé publique afin d'améliorer l'efficacité de la structure actuelle des processus d'échange de renseignements sur la santé publique. Cette initiative sur le partage de renseignements telle qu'entreprise par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux est essentielle à notre travail et soutiendra la mise en œuvre d'une démarche cohérente et efficace à l'échange de renseignements et de pratiques en gestion au sein de l'Agence de santé publique du Canada. On continuera ainsi à gérer les risques pour les renseignements personnels et la sécurité de manière à s'assurer que les renseignements seront partagés conformément aux attentes du public et aux exigences légales et politiques.

Les avantages pour les professionnels et les décideurs de la santé publique et les Canadiens et les Canadiennes

Les stratégies, les outils et les accords sur lesquels nous travaillons permettront aux professionnels de la santé publique de prendre des décisions stratégiques sur l'amélioration du partage des renseignements et des pratiques de gestion, contribuant ainsi à la gestion efficace et adéquate des risques et des urgences pour la santé publique comme les pandémies.

Pour de plus amples renseignements :

Téléphonez au **1-877- 430-9995** ou consultez notre site :
www.aspc.gc.ca/pratiqueensantepublique



The Intellectual Property Office

The Office of Public Health Practice's Intellectual Property Office (OPHP-IPO) develops strategies, policies and procedures for IP related to both Canadian and international public health practice. The IP Office also provides specialized information and advice on IP issues for public health professionals and decision makers. Together with the IP Office at the Public Health Agency of Canada's National Microbiology Laboratory, which is responsible for IP protection and licensing activities across the Agency, the OPHP IPO works to address IP issues impacting on Canada's public health system.

Our Work

The OPHP IPO helps public health professionals and decision makers understand and effectively use the IP system to advance the goals of public health. We do so by

- Helping managers, researchers and other public health professionals recognize the opportunities and risks inherent in the IP system;
- Encouraging public health institutions to implement policies and strategies that will protect their own IP assets and that will deal fully and fairly with the IP rights of others;
- Identifying, studying and developing pan-Canadian approaches to support the efficient and effective administration of IP by public health institutions, and to encourage the transfer of knowledge;
- Informing Canadian and international stakeholders of Canadian developments and interests related to public health and IP, with a view to supporting public health objectives such as the timely dissemination of knowledge and the improvement of public health outcomes; and
- Contributing to IP and knowledge-transfer policy development at the institutional, domestic and international levels.

Benefits to public health professionals, decision makers and Canadians

The IP Office helps public health institutions manage the IP risks and issues that arise from their operations, collaborations, contracts and research results. We also work with organizations in Canada and abroad to strengthen the IP mechanisms that support innovation and enhance the dissemination and transfer of knowledge.

As well, by helping public health institutions manage their IP assets effectively, we promote health and safety, facilitate the dissemination and application of scientific and technical information, and strengthen the Canadian scientific and technological base. This will encourage the kinds of increased innovation and invention and knowledge transfer that will contribute directly to improved health for all Canadians.

For more information:

Call 1-877-430-9995 or visit us at: www.phac.gc.ca/publichealthpractice



Le Bureau de la propriété intellectuelle

Le Bureau de propriété intellectuelle en santé publique élabore des stratégies, des politiques et des procédures sur la propriété intellectuelle dans la pratique de la santé publique au Canada et à l'international. Le Bureau de la propriété intellectuelle offre aussi des renseignements spécialisés et des conseils sur des questions de propriété intellectuelle aux professionnels de la santé publique et aux décideurs. De concert avec le Laboratoire national de microbiologie de l'Agence de santé publique du Canada, qui est responsable de la protection de la propriété intellectuelle et des attributions de brevet de l'Agence, le Bureau évalue aussi les questions de propriété intellectuelle touchant le système de santé publique canadien.

Notre travail

Le Bureau aide les professionnels de la santé publique et les décideurs à comprendre et à utiliser efficacement le système de propriété intellectuelle afin de réaliser leurs objectifs en matière de santé publique. Nous atteignons nos objectifs par les moyens suivants :

- En aidant les gestionnaires, les chercheurs et les autres professionnels de la santé publique à reconnaître les possibilités et les risques liés au système de propriété intellectuelle.
- En encourageant les établissements de santé publique à mettre en œuvre des politiques et des stratégies qui protégeront leur propre propriété intellectuelle et qui respecteront entièrement et équitablement les droits de propriété intellectuelle des autres.
- En cernant, étudiant et élaborant une démarche pancanadienne pour soutenir l'administration efficace et rentable de la propriété intellectuelle par les établissements de santé publique et encourager la transmission du savoir.
- En informant les Canadiens et les Canadiennes et les groupes d'intérêts des développements et des intérêts en ce qui a trait à la santé publique et à la propriété intellectuelle au Canada, de façon à soutenir les objectifs de santé publique comme la diffusion, en temps opportun, du savoir et l'amélioration des résultats en santé publique.
- En participant à l'élaboration de politiques sur la propriété intellectuelle et la transmission du savoir pour les établissements de santé publique au Canada et à l'étranger.

Avantages pour les professionnels et les décideurs de la santé publique et les Canadiens et les Canadiennes

Le Bureau de propriété intellectuelle aide les établissements en santé publique à gérer les risques et les questions de propriété intellectuelle touchant leurs opérations, leurs collaborations, leurs contrats et leurs résultats de recherche. Nous travaillons aussi avec des organismes au Canada et à l'étranger à renforcer les mécanismes de propriété intellectuelle qui soutiennent l'innovation et améliorent la diffusion et la transmission du savoir.

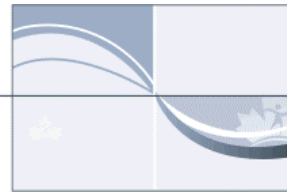
En aidant ainsi les établissements de santé publique à gérer leur propriété intellectuelle efficacement, nous assurons la promotion de la santé et de la sécurité, facilitons la diffusion

et l'utilisation des renseignements scientifiques et techniques et renforçons la fondation scientifique et technique du Canada. Ce qui encouragera l'innovation, l'invention et la diffusion de connaissances qui contribueront directement à améliorer la santé de tous les Canadiens et les Canadiennes.

Pour de plus amples renseignements :

Téléphonez au **1-877 430-9995** ou consultez notre site :

www.aspc.gc.ca/pratiqueensantepublique



Knowledge Translation (KT) program

The Knowledge Translation (KT) program at PHAC promotes evidence-informed public health within PHAC and in the public health system. The program will create a KT focus within the Agency such that PHAC to play a greater leadership and coordinating role to address gaps in accessing, understanding and using the best available evidence to inform decision-making about programs and policies. PHAC's programs will be supported in their goals to become national resources for program-based KT.

Benefits to public health professionals and decision makers

The KT program will benefit PHAC employees and public health professionals and decision-makers by assessing gaps and capacity around peoples' abilities to access, understand and use research evidence in their work. This work will begin at PHAC by highlighting the need for an evidence-based culture and conducting an organizational assessment. Recommendations following the assessment will include activities such as training staff on conducting systematic reviews of the research literature, improving access to existing national and international synthesis projects, or improving computer resources to enhance the capacity to search for and retrieve information.

Our Work

The KT program has assembled an internal working group (WG) of members, all of whom are committed to the principles of KT. The WG will function to coordinate activities, share information, and to act as a catalyst for change at PHAC. The KT team will plan and coordinate the organizational capacity assessment, identify training needs, survey what other organizations are doing in the area, maintain contacts and exchange information within PHAC and with external organizations.

Benefits to Canadians

Canadians will benefit from the emphasis on evidence-informed public health because better ideas and programs can be identified when knowledge is shared and critically assessed. The process of promoting better research evidence on the effectiveness of public health interventions and making this available to the appropriate stakeholders should result in improved programs and policies.

The need for KT

The KT program is required because the use of research evidence to inform policies and programs is not as strong as it could be. While some areas of PHAC and the public health system are working well with respect to promoting best practices in the creation, and use of evidence, other areas are at a beginning stage.

For more information:

Call 1-877-430-9995 or visit us at: www.phac.gc.ca/publichealthpractice



Programme d'Application des connaissances (AC)

Le programme d'Application des connaissances (AC) de l'ASPC promeut la santé publique éclairée par des données probantes au sein de l'ASPC et du système de santé publique. Le programme va créer une concentration sur l'AC au sein de l'Agence de façon à ce que l'ASPC joue un rôle de leadership et de coordination plus prépondérant pour s'attaquer aux lacunes en accédant, en comprenant et en utilisant les meilleures données probantes dont on dispose pour éclairer la prise de décisions concernant les programmes et les politiques. Les buts des programmes de l'ASPC seront soutenus pour qu'ils deviennent des ressources nationales en matière d'AC fondée sur les programmes.

Avantages pour les professionnels et les décideurs du domaine de la santé publique

Le programme d'AC va profiter aux employés de l'ASPC, ainsi qu'aux professionnels et aux décideurs du domaine de la santé publique en évaluant les lacunes et la capacité des personnes à accéder, à comprendre et à se servir des résultats de recherche dans leurs travaux. Ce travail va commencer à l'ASPC en soulignant la nécessité d'avoir une culture fondée sur des données probantes et en menant une évaluation organisationnelle. Les recommandations qui feront suite à l'évaluation comprendront des activités telles que la formation du personnel sur la façon de procéder pour faire des examens systématiques de la documentation de recherche, l'amélioration de l'accès aux projets de synthèse nationaux et internationaux existants ou l'amélioration des ressources informatiques afin d'augmenter la capacité de chercher et de récupérer de l'information.

Notre travail

Le programme d'AC a réuni un groupe de travail (GT) interne de membres, étant tous engagés envers les principes de l'AC. Les fonctions du TG seront de coordonner les activités, de partager l'information et d'agir comme catalyseur du changement au sein de l'ASPC. L'équipe d'AC va planifier et coordonner l'évaluation de la capacité organisationnelle, identifier les besoins en matière de formation, enquêter sur ce que font d'autres organisations dans le domaine, maintenir les contacts et échanger de l'information avec l'ASPC et avec des organisations externes.

Avantages pour les Canadiens

Les Canadiens vont profiter de l'emphase qui est mise sur la santé publique éclairée par des preuves parce qu'il est possible de mieux identifier les idées et les programmes lorsque les connaissances sont partagées et évaluées de façon critique. Le processus de promotion de meilleures données probantes en recherche sur l'efficacité des interventions en santé publique et le fait de les mettre à la disposition des intervenants qui conviennent devraient entraîner une amélioration des programmes et des politiques.

Le besoin d'AC

Le programme d'AC est nécessaire parce que l'utilisation des résultats de recherche pour éclairer les politiques et les programmes n'est pas aussi importante qu'elle pourrait l'être. Bien que certains domaines de l'ASPC et du système de santé publique fonctionnent bien pour ce qui a trait à la promotion des meilleures pratiques de création et d'utilisation des données probantes, d'autres domaines en sont aux balbutiements.

Pour de plus amples renseignements :

Appelez au **1-877-430-9995** ou venez nous rendre visite à l'adresse suivante :
www.aspc.gc.ca/pratiquenessantepublique



The Public Health Law and Ethics Program

The Public Health Law and Ethics Program (PHLEP) develops strategies and tools to improve Canada's public health legislative architecture.

Several public health achievements in the last century were realized, at least in part, through law – whether in terms of law reform or litigation. During the past few years, law has also played an important role in the control of emerging health problems such as SARS, the West Nile Virus and BSE, and has helped us prepare for potential threats such as an influenza pandemic. The SARS outbreak of 2003, however, highlighted several weaknesses in our current legislative framework. This experience, and the emerging threats to public health, has underscored the importance of having modern and effective public health laws.

At the same time, developing effective legislative strategies for public health poses many legal and jurisdictional challenges. In our federal system, many parties share responsibility for public health, and each level of government takes an active role in protecting and promoting public health. The strategic goal of the PHLEP is to help members of the broader public health community deal with these challenges.

Our Goals

We work to improve the coherence and cohesion of the legislative tools in place within and across jurisdictions, and to help strengthen the skills of public health professionals, legal counsels and other practitioners in applying law and ethics to public health issues and challenges. We support and conduct applied research in public health law and ethics and also organize workshops and meetings to help public health practitioners and policy makers keep abreast of legislative developments and their impacts on public health practice.

We provide support to the Public Health Law Improvement Network and are participating in the planning of Canada's first-ever Public Health Law Conference, which will be held from November 5 to 7, 2006, in Toronto.

Benefits to public health professionals, policy makers and Canadians

Canada's multifaceted legal and ethical frameworks influences the practice of public health at every level, from the local to the international, and enable jurisdictions to collaborate on the day-to-day business of public health. By working to improve coherence and interoperability across these frameworks, the PHLEP will help achieve better health for all Canadians.

For more information:

Call 1-877-430-9995 or visit us at: www.phac.gc.ca/publichealthpractice



Le programme sur la législation et l'éthique en santé publique

Le programme sur la législation et l'éthique en santé publique élabore des stratégies et des outils afin d'améliorer la structure législative de la santé publique au Canada.

Plusieurs objectifs en santé publique ont été atteints au cours du siècle dernier en grande partie grâce aux lois que ce soit grâce à des réformes ou à des litiges. Au cours des dernières années, les lois ont aussi joué un rôle important dans le contrôle des problèmes de santé émergents comme le SRAS, le virus du Nil et l'encéphalopathie spongiforme bovine et nous ont aidé à nous préparer à des menaces comme une pandémie d'influenza. L'éclosion du SRAS en 2003 a surtout permis de souligner plusieurs zones grises de notre cadre de travail législatif. Cette expérience, de concert avec les menaces émergentes pour la santé publique, a souligné l'importance de posséder des lois modernes et efficaces sur la santé publique.

Cependant, l'élaboration de stratégies législatives efficaces en matière de santé publique pose de nombreux obstacles légaux et juridictionnels. Dans notre système fédéral, de nombreuses juridictions se partagent la responsabilité de la santé publique et chaque palier de gouvernement joue un rôle actif dans la protection et la promotion de la santé publique. L'objectif stratégique du programme est d'aider les membres de la communauté élargie de la santé publique à surmonter ces obstacles.

Nos objectifs

Nous travaillons à améliorer la cohésion des outils législatifs en place tant à l'intérieur qu'entre les juridictions et à aider à renforcer les compétences des professionnels de la santé publique, des conseillers juridiques et des autres praticiens en appliquant des lois et des codes d'éthique aux questions et aux difficultés de la santé publique. Nous soutenons et menons des recherches appliquées en droit sur la santé publique et en éthique. Nous organisons aussi des ateliers et des réunions afin d'aider les praticiens et les décideurs en santé publique à suivre les développements législatifs et leurs répercussions sur la pratique en santé publique.

Nous soutenons le Réseau d'amélioration de la réglementation en santé publique et participons à la planification de la première conférence sur le droit en santé publique au Canada, qui se tiendra du 5 au 7 novembre 2006 à Toronto.

Les avantages pour les professionnels et les décideurs de la santé publique et les Canadiens et les Canadiennes

Les cadres de travail légal et éthique polyvalents du Canada influencent la pratique de la santé publique à tous les paliers, des paliers locaux aux paliers internationaux et permettent aux juridictions de collaborer à des dossiers courants en santé publique. En travaillant ainsi à améliorer la cohérence et l'interopérabilité de ces cadres de travail, le programme sur la législation et l'éthique en santé publique contribue à améliorer la santé de tous les Canadiens et les Canadiennes.

Pour de plus amples renseignements :

Téléphonez au **1- 877-430-9995** ou consultez notre site :

www.aspc.gc.ca/pratiqueneantepublique



The National Collaborating Centres Program

Six National Collaborating Centres (NCCs) have been established across Canada to bring research findings more relevant and understandable for those who could use this information in their practice settings or policy decisions.

Each NCC specializes in a different priority area of public health:

- Environmental Health (British Columbia);
- Infectious Disease (Prairies);
- Public Health Methodologies and Tools (Ontario);
- Public Policy and Risk Assessment (Quebec);
- Health Determinants (Atlantic); and
- Aboriginal Health (British Columbia).

The NCC's overarching mission is to build on existing strengths in public health research; synthesize and translate this information into applicable formats for ease of use by policy makers and health practitioners; and engage in and foster the collaborative networks that already exist throughout governments, researchers, policy makers, the public health community and other stakeholders.

Our Work

The NCCs conduct environmental scans, synthesize reviews and publications, transfer and exchange this knowledge with experts in public health, and ensure that this knowledge is well disseminated for use by public health policy makers, program managers and health practitioners. Outcomes of this work will also identify gaps in public health knowledge that need to be addressed by academia, governments, public health practitioners, non-governmental organizations (NGO's) and stakeholders.

The NCCs will participate in and bring together networks of public health professionals and stakeholders to facilitate and support evidence-based decision making by public health professionals. Over time this work will contribute to an improvement of public health expertise in addressing its priorities.

In the summer of 2006, the National Collaborating Centres will be piloting a '*Summer Institute*' on various techniques and methodologies for knowledge transfer to develop capacity within each Centre.

Benefits for public health professionals, decision makers and Canadians

Each NCC will draw on regional, national and international expertise. Each will also collaborate with, and complement the contributions of, other organizations in the Pan-Canadian Public Health Network. These organizations include the Public Health Agency of Canada, the provinces and territories, academia and NGOs.

By focusing on public health practice in this way, the NCCs will facilitate knowledge sharing and will help translate knowledge into practice at all levels of Canada's public health system.

As well, by developing actionable knowledge products, easy-to-apply methodologies and collaborative networks to share current public health knowledge, the NCCs will help establish programs and policies that can address public health issues in a long-term perspective, and also respond quickly to immediate needs. Supported by the work of the NCCs, public health practitioners will have verifiable evidence to support their decisions, and will also have the evidence and tools they need to deal with emerging and urgent public health issues.

For more information:

Call 1-877-430-9995 or visit us at: www.phac.gc.ca/publichealthpractice



Le Programme des Centres nationaux de collaboration

Six Centres nationaux de collaboration (CNC) ont été établis dans l'ensemble du Canada afin de rendre les résultats de recherche plus pertinents et compréhensibles pour les personnes qui pourraient se servir de cette information dans leurs milieux de pratique ou pour prendre des décisions relatives aux politiques.

Chaque CNC se spécialise dans un domaine prioritaire différent de la santé publique :

- Hygiène du milieu (Colombie-Britannique)
- Maladies infectieuses (Prairies)
- Méthodes et outils de la santé publique (Ontario)
- Politiques publiques et Évaluation des risques (Québec)
- Déterminants de la santé (Atlantique) et
- Santé autochtone (Colombie-Britannique)

La mission dominante des CNC est de bâtir sur les points forts existants de la recherche en santé publique, de synthétiser et de traduire cette information en des formats applicables faciles à utiliser par les responsables des politiques et les praticiens de la santé et de s'engager et de favoriser les réseaux de collaboration qui existent déjà parmi les gouvernements, les chercheurs, les responsables des politiques et la communauté de la santé publique et autres intervenants.

Notre travail

Les CNC font des analyses de la conjecture, réalisent des revues et des publications, transfèrent et échangent ces connaissances avec des experts de la santé publique et assurent que ces connaissances soit bien diffusées pour être utilisées par des responsables des politiques en matière de santé publique, des gestionnaires de programme et des praticiens de la santé. Les résultats de ce travail vont également identifier des lacunes au niveau des connaissances en santé publique qui nécessitent d'être abordées par le monde universitaire, les gouvernements, les praticiens de la santé publique, les organisations non gouvernementales (ONG) et les parties intéressées.

Les CNC vont participer et rapprocher des réseaux de professionnels et d'intervenants de la santé publique afin de faciliter et de soutenir la prise de décisions fondées sur des preuves par les professionnels de la santé publique. Avec le temps, ce travail va contribuer à une amélioration de l'expertise en santé publique en s'attaquant à ses priorités.

L'été 2006, les Centres nationaux de collaboration vont mettre à l'essai un « *Atelier d'été* » sur diverses techniques et méthodologies de transfert des connaissances afin de développer une capacité dans chacun des Centres.

Avantages pour les professionnels de la santé publique, les décideurs et les Canadiens

Chaque CNC va s'appuyer sur l'expertise régionale, nationale et internationale. Chaque CNC va également collaborer avec d'autres organisations et compléter leurs contributions,

au sein du Réseau pancanadien de la santé publique. Ces organisations comprennent l'Agence de santé publique du Canada, les provinces et territoires, le monde universitaire et des ONG.

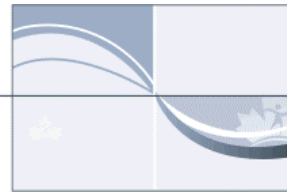
En se concentrant ainsi sur la pratique en santé publique, les CNC vont faciliter le partage des connaissances et vont aider à appliquer les connaissances à la pratique à tous les niveaux du système de santé publique du Canada.

Par ailleurs, en élaborant des produits de connaissance sur lesquels on peut intervenir, des méthodes faciles à appliquer et des réseaux de collaboration pour partager les connaissances actuelles en santé publique, les CNC vont contribuer à établir des programmes et des politiques qui peuvent répondre à des problèmes de santé publique dans une optique à long terme, tout en répondant rapidement aux besoins immédiats. Soutenus par le travail des CNC, les praticiens de la santé publique disposeront de données vérifiables pour soutenir leurs décisions et ils disposeront également des données et des outils dont ils ont besoin pour s'occuper de problèmes de santé publique nouveaux et urgents.

Pour de plus amples renseignements :

Appelez au **1-877-430-9995** ou venez nous rendre visite à l'adresse suivante :

www.aspc.gc.ca/pratiqueensantepublique



Office of Public Health Practice (OPHP)

The Office of Public Health Practice (OPHP) is a component of the Public Health Agency of Canada (PHAC). Our mission is to support effective public health practice in Canada by strengthening the public health infrastructure that underlies and enables effective public health practice.

The mandate of the OPHP is to mobilize Pan-Canadian action to improve vital public health infrastructure in the areas of:

Workforce, including: human resource planning; recruitment and retention strategies; competency profiles; and opportunities and incentives for practice-based education, training and professional development;

Information and Knowledge Systems, including: knowledge translation; evidence-based decision making; tools for health surveillance and public health services delivery; common data services; strategic information; building a common understanding of how the public health system functions; and research and evaluation related to public health infrastructure; and

Public Health Law and Information Policy, including: a modern legal foundation for public health practice; treatment of personal information and intellectual property; and practices for managing and sharing information across institutions and jurisdictions.

Our Work

The OPHP oversees a variety of projects and programs to carry out its mission and mandate to support effective public health practice in Canada.

OPHP projects and programs:

Workforce

- Canadian Field Epidemiology Program
- Skills Enhancement for Public Health Program
- Core Competencies for Public Health Practice
- Bursaries and Scholarships Program
- Public Health Human Resource Strategy

Knowledge and Information Systems

- Canadian Integrated Public Health Surveillance Program
- Geographic Information Systems (GIS) Program
- Knowledge Translation Strategy
- Policy Research Unit

Policy and Partnerships

- Public Health Law and Ethics Program
- National Collaborating Centres
- Information and Data Sharing Policy Development
- Intellectual Property Office

Benefits to public health practitioners and decision makers

- Offering programs and placements that improve practitioner access to training and development opportunities, thereby enabling them to increase relevant skills.
- Developing and promoting tools, technologies and services that improve the ability of practitioners to acquire and apply the best available data, information and knowledge in their public health policies, programs, practices and decisions.
- Bringing together different levels of government (federal, provincial, territorial, regional, local), to work on legislation, strategies, standards and agreements that support practitioners in their ability to deliver effective public health practices.

Benefits to Canadians

OPHP assists public health practitioners to:

- Access and use the best available evidence in their work,
- Access training opportunities that increase their skill levels, and be supported by legislation, strategies and agreements recognized by all levels of government.

When public health practitioners have this access and support, they are better able to provide effective public health practices, which in turn reduce health risks for, and improve the health of all Canadians.

For more information:

Call **1-877-430-9995** or visit us at: www.phac.gc.ca/publichealthpractice



Bureau de la pratique en santé publique (BPSP)

Le Bureau de la pratique en santé publique (BPSP) est une composante de l'Agence de santé publique du Canada (ASPC). Notre mission consiste à soutenir une pratique efficace de la santé publique au Canada en renforçant l'infrastructure de la santé publique sous-jacente et en permettant une pratique efficace de la santé publique.

Le mandat du BPSP est de mettre sur pied des mesures actives pan-canadiennes visant à améliorer l'infrastructure essentielle de la santé publique dans les domaines suivants :

La main-d'œuvre, notamment, la planification des ressources humaines, les stratégies de recrutement et de conservation du personnel, les profils de compétence et les possibilités et les incitatifs axés sur la pratique, dans les domaines de l'éducation, de la formation et du perfectionnement professionnel

Les systèmes d'information et de connaissances, notamment l'application des connaissances, la prise de décisions fondées sur des données probantes, les outils de surveillance de la santé et la prestation de services en santé publique, les services de données communes, l'information stratégique, la compréhension commune du mode de fonctionnement du système de santé publique, la recherche et l'évaluation dans le domaine de l'infrastructure de la santé publique et

La loi en santé publique et la politique de l'information, notamment un fondement juridique moderne pour la pratique en santé publique, le traitement des renseignements personnels et de la propriété intellectuelle, ainsi que les pratiques de gestion et de partage de l'information entre les établissements et les administrations.

Notre travail

Le BPSP supervise une variété de projets et de programmes pour réaliser sa mission et son mandat visant à assurer le soutien efficace de la pratique de la santé publique au Canada.

Projets et programmes du BPSP :

Main-d'œuvre

- Programme canadien d'épidémiologie de terrain
- Programme d'Amélioration des compétences en santé publique
- Compétences essentielles exigées dans la pratique de la santé publique
- Programme de bourses d'étude et de subsistance
- Stratégie sur les ressources humaines en santé publique

Systèmes d'information et de connaissances

- Programme de Surveillance canadienne intégrée de la santé publique
- Programme des Systèmes d'information géographique (SIG)
- Stratégie d'Application des connaissances
- Unité de la recherche sur les politiques

Politiques et partenariats

- Programme sur la législation et l'éthique en matière de santé publique
- Centres nationaux de collaboration
- Élaboration de politiques de partage de l'information et des données
- Bureau de la propriété intellectuelle

Avantages pour les praticiens et les décideurs du domaine de la santé publique

-
- Offre de programmes et de stages qui améliorent l'accès des praticiens aux possibilités de formation et de perfectionnement, leur permettant ainsi d'améliorer des compétences pertinentes.
- Élaboration et promotion d'outils, de technologies et de services qui améliorent la capacité des praticiens à acquérir et à appliquer les meilleures données, informations et connaissances disponibles dans leurs politiques, programmes, pratiques et décisions en santé publique.
- Mettre en contact différents paliers de gouvernement (fédéral, provincial, territorial, régional, local) pour travailler sur la législation, les stratégies, les normes et les ententes qui soutiennent les praticiens dans leur capacité à fournir des pratiques efficaces en santé publique.

Avantages pour les Canadiens

Le BPSP aide les praticiens de la santé publique à :

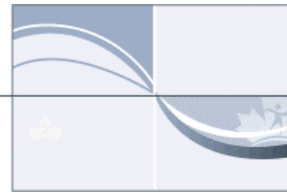
- Accéder aux meilleures preuves disponibles dans leur travail et à les utiliser
- Accéder aux occasions de formation qui améliorent leurs niveaux de compétences et à être soutenus par la législation, des stratégies et des ententes reconnues par tous les paliers de gouvernement.

Lorsque les praticiens de la santé publique jouissent de tels accès et soutien, ils sont davantage en mesure de fournir des pratiques efficaces en santé publique, qui en retour réduisent les risques pour la santé et améliorent la santé de tous les Canadiens.

Pour de plus amples renseignements :

Appelez au **1-877-430-9995** ou venez nous rendre visite à l'adresse suivante :

www.aspc.gc.ca/pratiqueensantepublique



Policy Research Unit (PRU)

The Policy Research Unit (PRU) works to strengthen and promote evidence-based decision-making by providing leadership and expertise in the development and synthesis of population and public health information. We contribute to framework development, act as a liaison on policy-oriented research and science needs, build and transfer knowledge on the burden of illness, the relative importance of health issues and their determinants, and on the effectiveness of community intervention approaches.

Benefits to public health decision-makers and professionals

The PRU focuses on developing and disseminating two types of research evidence that are inherently linked to each other, policy planning and decision-making.

- **Type I EVIDENCE** includes analysis of the relative burden to Canadians of illness, injury, and risk factors in terms of costs to the health system, lost production, and quality of life. It helps to identify public health priorities and is necessary for answering questions about whether public health action needs to be taken and whether this action has been effective over time.
- **Type II EVIDENCE** includes analysis of the relative impact of public health interventions, and can help to answer questions about what action should be taken and how a particular program or policy can be most effectively implemented or evaluated.

Our Work

- **The Economic Burden of Illness in Canada (EBIC)** is a project that was developed to facilitate access to, and enhance the dissemination of, cost-of illness information in Canada. The primary goal of the EBIC project is to supply objective and comparable information on the magnitude of the economic burden of illness and injury in Canada based on standard reporting units and methods.

EBIC and its complementary web-based application (ebic-femc.phac-aspc.gc.ca) offer a comprehensive overview of how the principal direct and indirect costs of illness in Canada are distributed across diagnostic categories, by age, sex and province/territory. Three versions of the EBIC report have been released over the last 20 years (1986, 1993, and 1998), and an updated version will be released in the summer of 2006.

- **Population Health Impact of Disease in Canada (PHI)**. Our team, in conjunction with Statistics Canada, external researchers and an F/P/T Policy Advisory Committee, has engaged in this joint research program building on the methods of the World Health Organization's (WHO) "Global Burden of Disease". By using Canadian data and placing the research within a Canadian societal context, this research program will assess the relative impact that diseases, injuries and risk factors have on the health-related quality of life of the Canadian population.

The program has completed an extensive analysis of the population health impact of cancer in Canada (in terms of health-adjusted life years, HALYs), and is now working on assessing the health impact of all other diseases/injuries, as well as some risk factors like obesity and related diseases. The results of this work will be released in the coming months.

- **Effectiveness of Community Interventions Project (ECIP).** The Effectiveness of Community Interventions Project (ECIP) is an inter-departmental initiative between the Public Health Agency of Canada (PHAC) and Health Canada. The overall goals of ECIP are to:
 - Provide a model/tool to help in assessing the effectiveness of community interventions;
 - Increase the dialogue around the measurement of effectiveness among Program areas; and
 - Encourage further investigation on effectiveness related to community interventions.
- **Knowledge Flow between Policy Research and Practice.** The long-term goal of this project is to identify the relationships and mechanisms required to promote the incorporation of PRU research into practice, and regional practice into PRU research. A survey of project participants was undertaken and preliminary results were presented to project participants. A complete report will be released in the coming months.

For more information:

Call 1-877-430-9995 or visit us at: www.phac.gc.ca/publichealthpractice



Unité de recherche sur les politiques (URP)

L'Unité de la recherche sur les politiques (URP) travaille au renforcement et à la promotion de la prise de décisions fondées sur des données probantes en fournissant du leadership et de l'expertise dans l'élaboration et la synthèse de l'information sur la santé de la population et la santé publique. Nous contribuons à l'élaboration du cadre de travail, servons de liaison pour les besoins de la recherche et les besoins scientifiques en matière de politiques, nous bâtissons et transmettons le savoir sur le fardeau des maladies, sur l'importance relative des problèmes de santé et de leurs déterminants et sur l'efficacité des approches d'intervention au sein de la communauté.

Avantages pour les décideurs et les professionnels du domaine de la santé publique

L'URP est axée sur l'élaboration et la diffusion des deux types de données probantes de recherche qui sont liés de façon inhérente l'un à l'autre, ainsi qu'à la planification des politiques et à la prise de décision.

- Les **DONNÉES PROBANTES de type I** comprennent l'analyse de la prévalence relative chez les Canadiens des maladies, des blessures et des facteurs de risque en termes de coûts pour le système de santé, de perte de production et de qualité de vie. Elle contribue à identifier les priorités de la santé publique et elle est nécessaire pour répondre à des questions à savoir s'il est nécessaire de prendre des mesures de santé publique et à savoir si ces mesures ont été efficaces dans le temps.
- Les **DONNÉES PROBANTES de type II** comprennent l'analyse de l'impact relatif d'interventions en santé publique et elle peut contribuer à répondre à des questions concernant les mesures qu'il convient de prendre et comment un programme particulier ou une politique précise peut être mis en œuvre ou évalué le plus efficacement.

Notre travail

- **Le Fardeau économique de la maladie au Canada (FEMC)** est un projet qui a été élaboré pour faciliter l'accès aux informations sur les coûts relatifs aux maladies et en améliorer la diffusion. Le but principal du projet sur le FEMC est de fournir des renseignements objectifs et comparables sur l'ampleur du fardeau économique des maladies et des blessures au Canada, selon des unités et des méthodes de déclaration normalisées.
- **Le FEMC** et son application complémentaire sur Internet (ebic-femc.phac-aspc.gc.ca) offrent un aperçu global de la répartition des principaux coûts directs et indirects de la maladie au Canada en catégories de diagnostic, selon l'âge, le sexe et la province et le territoire. Trois versions du rapport sur le FEMC sont parues au cours des 20 dernières années (1986, 1993 et 1998) et une mise à jour va paraître au cours de l'été 2006.
- **Impact sur la santé de la population (ISP) des maladies au Canada.** Notre équipe, en collaboration avec Statistique Canada, des chercheurs externes et le Comité consultatif FPT en matière de politiques, a participé à l'élaboration de ce programme de recherche conjoint à partir des méthodes de la « Charge mondiale de la morbidité » de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Ce programme de recherche, au moyen des données canadiennes et en situant la recherche dans le contexte de la société canadienne, évaluera l'impact relatif que les maladies, les blessures et les facteurs de risque ont sur la qualité de vie de la population canadienne sur le plan de la santé.

Le programme a effectué une analyse étendue de l'impact du cancer sur la santé de la population au Canada (en termes d'années de vie perdues ajustées sur la santé ou AVPAS) et cherche maintenant à évaluer l'impact sur la santé de toutes les autres maladies/blessures, de même que de certains facteurs de risque tels que l'obésité et maladies connexes. Les résultats de ce travail paraîtront au cours des mois suivants.

- **Projet sur l'Efficacité des interventions communautaires (PEIC).** Le Projet sur l'efficacité des interventions communautaires (PEIC) est une initiative ministérielle entre l'Agence de santé publique du Canada et Santé Canada.

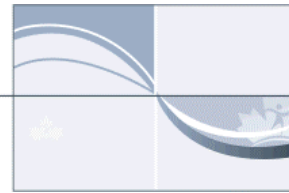
Les objectifs globaux du PEIC sont les suivants :

- Fournir un modèle ou un outil pour aider à évaluer l'efficacité des interventions communautaires
 - Augmenter le dialogue sur la mesure de l'efficacité dans le domaine des programmes et
 - Favoriser la recherche sur l'efficacité des interventions communautaires
- **La circulation de l'information entre la recherche stratégique et la pratique.** L'objectif à long terme de ce projet est d'identifier les relations et les mécanismes requis pour promouvoir l'incorporation de la recherche dans la pratique et de la pratique régionale dans la recherche de l'URP. Une enquête menée auprès des participants du projet a été faite et les résultats préliminaires leurs ont été présentés. Un rapport complet paraîtra au cours des prochains mois.

Pour de plus amples renseignements :

Appelez au **1-877-430-9995** ou venez nous rendre visite à l'adresse suivante :

www.aspc.gc.ca/pratiquensantepublique



Skills Enhancement for Public Health

The Skills Enhancement for Public Health program was created to help public health practitioners strengthen their skills to support public health core competencies. Applying these skills will result in sound evidence-based decision-making and planning to protect and maintain the health of the public.

The Skills Enhancement for Public Health program provides continuing education opportunities for public health practitioners to help strengthen their public health skills to make better-informed decisions. A series of Internet-based, facilitated modules in English and French have been developed to help increase skills in public health core competencies.

Designed for Public Health Practitioners

The program is designed for public health practitioners across Canada, including public health nurses, environmental public health professionals, health promoters and educators, program managers, policy makers, dental hygienists, nutritionists and other public health practitioners. Each module is relevant and specific to Canadian public health practice.

Modules Currently Available

Orientation to Online Learning
Basic Epidemiological Concepts
Measurement of Health Status
Descriptive Epidemiological Methods
Epidemiology of Chronic Diseases
Outbreak Investigation and Management

Modules Coming Soon

Introduction to Surveillance Applied
Epidemiology: Injuries

Modules Under Development

Basic Biostatistics
Survey Methods
Principles and Practices of Public Health
Introduction to Information Management
Communicating Data Effectively
Evidence-based Planning

For a description of the modules, visit our website at www.phac-aspc.gc.ca/skills

The Benefits

Public health practitioners will benefit as they expand their public health knowledge and skills. Benefits include:

- Supports the knowledge and skills to meet public health core competencies;
- Learn with other public health practitioners from across Canada;
- Enhance critical thinking, effective use of data and data sources and computer skills;
- Become professionally stimulated - dynamic learning; and
- Supports professional, continuing education.

Organizations will benefit by having better trained employees. The module content will help equip employees with basic public health tools. Public health staff will have better decision-making and planning abilities. Other benefits include:

- Provides consistent and common baseline understanding of public health principles;
- Supports standards and mandatory programs;
- Builds public health human resource capacity;
- Enhances staff skills in using data sources to understand community health status;
- Creates a network of trained persons; and
- Contributes to a national program to build public health capacity

For More Information or to Register

www.phac-aspc.gc.ca/skills

To Contact Us Directly

skills@phac-aspc.gc.ca

Skills Enhancement for Public Health reflects our new direction that will allow us to expand in the future to provide public health professionals with continuing education opportunities to enhance their knowledge and skills to support evidence-based public health practice and to help practitioners to meet the public health core competencies. As the Program continues to expand, we have recently launched the first in a series of specialty modules; *Epidemiology of Chronic Diseases*. An *Outbreak Management & Investigation* module was released in January 2006. To register visit our website.

For more information, contact publichealthpractice@phac-aspc.gc.ca or call toll free: **1-877-430-9995**.



Amélioration des compétences en santé publique

Le programme pour l'amélioration des compétences en santé publique a été créé afin d'aider les praticiens de la santé publique à renforcer leurs compétences afin de soutenir leur compétences essentielles en santé publique. L'application de ces compétences aura comme résultat la prise de décision et la planification fondée sur des preuves afin de protéger et de conserver la santé du public.

Le programme pour l'amélioration des compétences en santé publique offre des occasions de perfectionnement professionnel pour les praticiens en santé publique afin de les aider à renforcer leurs compétences en santé publique et à prendre de décisions plus informées. Une série de modules en ligne en anglais et en français ont été élaborés afin de les aider à augmenter leurs compétences essentielles en santé publique.

Conçu pour les praticiens en santé publique

Ce programme a été conçu pour les praticiens en santé publique de partout au Canada, incluant les infirmières en santé publique, les professionnels des questions environnementales touchant la santé publique, les promoteurs et les éducateurs en santé, les gestionnaires des programmes, les décideurs, les hygiénistes dentaires, les nutritionnistes et les autres praticiens en santé publique. Chaque module est pertinent et particulier à un secteur de pratique en santé publique au Canada.

Modules présentement offerts

Orientation : didacticiel WebCT
Concepts fondamentaux de l'épidémiologie
Mesure de l'état de santé
Méthodes d'épidémiologie descriptive
Épidémiologie des maladies chroniques
Gestion des éclosons et enquêtes sur les éclosons

Modules à venir bientôt

Introduction au contrôle en épidémiologie appliquée - Blessures

Modules en élaboration

Biostatistiques de base
Méthodes de sondage
Principes et pratiques en santé publique
Introduction à la gestion de l'information
Communication efficace des données
Planification fondée sur les preuves

Consultez notre site afin d'obtenir une description des modules : http://www.phac-aspc.gc.ca/csc-ccs/sehs-acss/index_f.html

Les avantages

Les praticiens en santé publique en profiteront en améliorant leurs connaissances et de leurs compétences en matière de santé publique. Voici quelques avantages :

- Soutenir les connaissances et les compétences touchant les compétences essentielles à la pratique en santé publique.
- Apprendre avec d'autres praticiens en santé publique de partout au Canada.
- Améliorer votre pensée critique, votre utilisation efficace des données et des sources de données et vos compétences informatiques.
- Être stimulé d'un point de vue professionnel par une forme d'apprentissage dynamique.
- Soutenir le perfectionnement professionnel et la formation continue.

Les organismes profiteront d'employés mieux formés. Le contenu de ce module aidera les employés à s'équiper des outils de base en santé publique. Les employés en santé publique auront de meilleures capacités de décision et de planification. Voici quelques autres avantages :

- Offrir une compréhension constante et commune des principes en santé publique.
- Soutenir des normes et des programmes obligatoires.
- Édifier les capacités en ressources humaines en santé publique.
- Améliorer les compétences des employés en utilisant des sources de données pour comprendre l'état de santé d'une collectivité.
- Créer un réseau de personnes bien formées.
- Contribuer à programme national qui vise à édifier nos capacités en santé publique.

Pour de plus amples renseignements ou pour vous inscrire :

http://www.phac-aspc.gc.ca/php-ppsp/index_f.html

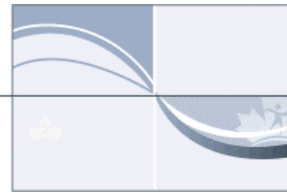
Pour communiquer directement avec nous

skills@phac-aspc.gc.ca

Le programme d'amélioration des compétences en santé publique démontre la nouvelle direction qui nous permettra de grandir et d'offrir des occasions de perfectionnement aux professionnels de la santé publique afin qu'ils élargissent leurs connaissances et leurs compétences afin de soutenir une pratique fondée sur les preuves en santé publique et d'aider les praticiens à renforcer leurs compétences essentielles en santé publique. Alors que le programme continue à croître, nous avons récemment lancé les premiers modules d'une série de modules spécialisés : *Epidemiology of Chronic Diseases*. An *Outbreak Management & Investigation* en janvier 2006. Pour vous inscrire, consultez notre site Internet.

Pour de plus amples renseignements, téléphonez au **1-877-430-9995** ou consultez notre site :

www.aspc.gc.ca/pratiqueensantepublique



Workforce Development Programs

We work with public health and other organizations to improve Canada's public health workforce. This is a collaborative effort and includes public health human resource planning; training, recruitment and retention strategies; the development of competency profiles; and practice-based educational, training and professional development opportunities and incentives. In addition to training activities in the Canadian Field Epidemiology and the Skills Enhancement for Public Health Programs, we directly fund training and related activities, and we support planning for public health human resources. Three programs are highlighted below.

Public Health Human Resources Task Group

The Public Health Human Resources Task Group of the Public Health Network actively supports the implementation of the Pan-Canadian Framework for Public Health Human Resources Planning, which was approved by the Conference of Deputy Ministers of Health in October, 2005. The Framework is a guide to the Provinces and Territories as they work to increase their capacity to plan for the optimal number, mix, and distribution of public health skills and workers and develop an interprofessional workforce with the public health skills and competencies to meet our population needs.

The Task Group is co-chaired by Dr. Elinor Wilson, Chief Executive Officer of the Canadian Public Health Association and Dr. David Mowat, Deputy Chief Medical Officer of Health, Public Health Agency of Canada.

Current priorities of the Task Group are to:

- Develop competency profiles for the public health workforce;
- Develop guidelines for Masters of Public Health programs;
- Identify best practices in public health education and professional development;
- Develop standards for enumerating the public health workforce in Canada.

Core Competencies for Public Health Practice

Core competencies are snapshots of the knowledge, skills and behaviors necessary for effective practice. Generic competencies apply to some degree to all members of a public health organization. Specific competencies will apply to a given discipline, role or function. For example, the competencies required for entry to public health practice may be at a lower level than those required of expert practitioners and managers.

The Public Health Agency of Canada's role

In 2005, a set of 62 draft competencies for public health practice were drafted for review. Since then, we have refined the competency profiles in collaboration with provincial and territorial health departments, professional associations, universities, and provincial health associations. A series of consultations on the draft competencies profiles is underway in 2006.

Core competencies in practice

The use of competency profiles will be determined by educators, employers and the public health workforce in each jurisdiction or institution. We anticipate that the first use of profiles will be to plan continuing professional education and to develop curricula in university programs. They can also be used as tools for recruitment, performance reviews, and other human resources programs.

For more information:

Call 1-877-430-9995 or visit us at: www.phac.gc.ca/publichealthpractice



Programmes de formation pour les praticiens de la santé publique

Nous travaillons avec des organismes œuvrant en santé publique et en d'autres domaines afin d'améliorer la formation des praticiens en santé publique au Canada. Il s'agit d'un effort de collaboration qui comprendra des stratégies de planification, de formation, de recrutement et de rétention du personnel de santé publique; nécessitera l'élaboration de profils de compétences et qui nous donnera la possibilité d'élaborer des programmes de formation et des incitatifs au perfectionnement professionnel. En plus des activités de formation dans le cadre du Programme canadien d'épidémiologie de terrain et du Programme d'amélioration des compétences en santé publique, nous finançons directement les activités de formation ou des activités connexes et nous soutenons la planification de programmes de formation pour les praticiens en santé publique. Voici un bref survol de ces trois programmes.

Groupe de travail sur les ressources humaines en santé publique

Le Groupe de travail sur les ressources humaines en santé publique du Réseau de santé publique soutient activement la mise sur pied d'un cadre de travail pancanadien sur la planification des ressources humaines en santé publique, ce cadre a été approuvé par la Conférence des sous-ministres de la santé en octobre 2005. Ce cadre de travail servira à guider les gouvernements des provinces et des territoires à travailler à augmenter leur capacité à planifier le nombre, la distribution et le mélange optimaux des capacités et des praticiens en santé publique et à élaborer des groupes de travail interprofessionnels ayant les compétences et les capacités de répondre aux besoins de la population.

Le Groupe de travail est coprésidé par Elinor Wilson, chef de la direction générale en chef de l'Association canadienne de santé publique et par David Mowat, Administrateur en chef adjoint de la santé publique de l'Agence de santé publique du Canada.

Les objectifs prioritaires du Groupe de travail sont les suivants :

- Élaborer des profils de compétences pour les praticiens en santé publique.
- Élaborer des lignes directrices pour les maîtres des programmes de santé publique.
- Cerner les meilleures pratiques en matière d'éducation en santé publique et en perfectionnement professionnel.
- Élaborer des normes pour recenser les praticiens en santé publique au Canada.

Compétences essentielles à la pratique de la santé publique

Les compétences essentielles sont en fait un portrait croqué sur le vif des connaissances, des habiletés et des comportements nécessaire à la pratique efficace en santé publique. Certaines compétences générales s'appliquent cependant, jusqu'à un certain degré, à tous les membres d'un organisme de santé publique. Par contre des compétences particulières ne s'appliqueront qu'à une discipline, à un rôle ou à un poste en particulier. Par exemple, les compétences nécessaires à l'entrée en santé publique risquent d'être moindres que celles exigées des praticiens et des gestionnaires spécialisés.

Le rôle de l'Agence de santé publique du Canada

En 2005, nous avons préparé des ébauches de 62 profils de compétences en pratique de la santé publique. Depuis, nous les avons peaufinés avec l'aide des ministères de la santé des provinces et des territoires, des regroupements professionnels, des universités et des associations provinciales pour la santé. Nous prévoyons tenir une série de consultations sur les ébauches des profils de compétences en 2006.

Compétences essentielles à la pratique

L'usage des profils de compétences sera déterminé par les formateurs, les employeurs et la fonction publique en santé dans chaque juridiction ou institution. Nous prévoyons que les profils de compétences serviront surtout à élaborer des programmes de perfectionnement professionnel et à adapter les programmes des universités. Ils pourraient aussi être utilisés comme outils de recrutement, d'évaluation du rendement des employés ou à d'autres programmes de ressources humaines.

Pour de plus amples renseignements :

Téléphonez au **1-877-430-9995** ou consultez notre site :

www.aspc.gc.ca/pratiqueensantepublique